

Revitaliser notre centre-ville : une priorité absolue

Le dernier conseil municipal a donné lieu à des échanges nombreux sur le point de l'ordre du jour consistant à **introduire une taxe sur les locaux commerciaux vacants** sur le territoire de notre commune.

La majorité considère que cet outil est indispensable pour résoudre la question lancinante de la disparition des commerces en centre-ville. Il est vrai que depuis 2014, l'évolution n'est guère réjouissante sur ce plan. Alors certes, de nombreuses collectivités ont recours à cette décision mais il faut immédiatement ajouter qu'elles le font le plus souvent dans le cadre d'une politique générale d'attractivité commerciale qui fait défaut à La Ferté-Saint-Aubin.

Cette taxe peut venir compléter un dispositif plus vaste et non pas s'y substituer. **Maintenir de l'activité économique au cœur de nos villes ou la développer exige de nombreuses actions durables et non pas des opérations au coup par coup.** La première de ces actions, et la plus importante, est d'imaginer un urbanisme qui donne envie aux commerçants de s'installer et à leurs clients de venir. Chaque opération de réhabilitation immobilière devrait être systématiquement l'occasion de se poser des questions en termes de logement, de circulation douce et de stationnement. Ces occasions ont clairement été ratées ces derniers mois. Mettre en œuvre une politique d'accompagnement des artisans-commerçants soit à l'installation soit pour la rénovation est un autre levier. Enfin, attirer de nouveaux projets passe par une politique très active auprès des chambres consulaires de référence. Ce n'est qu'après avoir fait tout cela, qu'une taxe est envisageable pour fluidifier le marché de l'immobilier commercial.

Dans ce contexte, il est surprenant de considérer qu'une déviation serait une priorité pour notre collectivité au double risque de déséquilibrer davantage l'activité commerciale d'une part et d'obérer l'avenir de nos finances communales d'autre part.

<http://unevillepourtous.ek.la>